



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PEPS 2 : Le Port de Strasbourg et l'Eurométropole de Strasbourg poursuivent leur engagement pour une mobilité durable

Le Port autonome de Strasbourg (PAS) et l'Eurométropole de Strasbourg ont signé une nouvelle convention cadre pour lancer la seconde tranche du Plan de Mobilité Employeurs Commun (PEPS 2), poursuivant ainsi leur collaboration engagée depuis 2014. Ce nouveau programme vise à renforcer les infrastructures cyclables et améliorer la desserte des transports en commun dans la zone portuaire sud pour la période 2024-2027.

Un projet au service de la mobilité durable et de l'attractivité économique

Fortes du succès du premier volet, avec notamment près de 6 km de pistes cyclables créées et plusieurs arrêts de bus mis aux normes d'accessibilité, les deux institutions investissent conjointement **1,5 million d'euros** pour cette nouvelle phase d'études et d'aménagement. Ce budget sera réparti à parts égales entre le PAS et l'Eurométropole de Strasbourg, avec une maîtrise d'ouvrage assurée par le PAS.

Les aménagements prévus incluent notamment :

- La création d'une nouvelle piste cyclable rue de Chalon-sur-Saône (200 m).
- Une voie cyclable reliant la rue de Royan à la route du Rohrschollen (1,9 km) via la rue de La Rochelle.
- Des travaux rue de Lorient et chemin du Schulzenfeld pour une connexion cyclable sécurisée (650 m).
- L'aménagement de la rue de Lübeck (1,4 km).

Ces travaux, qui seront réalisés d'ici à 2027, intègrent, autant que possible, une sécurisation optimale des itinéraires cyclables grâce à une stricte séparation du trafic motorisé, une largeur adaptée et un éclairage performant pour le confort et la sécurité des cyclistes.

Améliorer les dessertes en transports en commun

PEPS 2 prévoit également des interventions ponctuelles visant à améliorer l'efficacité et la sécurité des lignes de bus desservant la zone portuaire. Ces actions seront financées par l'Eurométropole de Strasbourg et permettront notamment une meilleure fluidité des transports collectifs.

Une gouvernance partenariale solide

Ce projet sera suivi par un comité technique associant les équipes des deux institutions afin d'assurer une réalisation optimale et une maîtrise des coûts efficace. Cette démarche confirme la volonté

partagée du Port autonome de Strasbourg et de l'Eurométropole de Strasbourg de faire de la zone portuaire un territoire exemplaire en matière de mobilité durable.

Perspectives

Les deux partenaires se réuniront avant fin 2026 pour envisager une éventuelle troisième étape du programme (PEPS 3), afin de poursuivre leurs efforts en faveur d'une mobilité toujours plus durable et accessible.

« Je suis fière de renouveler ce beau partenariat avec le Port de Strasbourg, car il reflète notre ambition commune : bâtir une Eurométropole plus accessible, plus durable et plus dynamique. Derrière ces nouvelles infrastructures, il y a une conviction forte : la mobilité est un levier essentiel pour améliorer le quotidien des salariés, mais aussi pour renforcer l'attractivité et la compétitivité des entreprises. Avec plus de 4 km de nouvelles pistes cyclables, venant s'ajouter aux 6 km déjà réalisés, nous franchissons une étape concrète pour offrir à celles et ceux qui font le choix du vélo des trajets plus sûrs et plus fluides. Nous serons toujours aux côtés des entreprises et de leurs salariés pour accompagner cette transition, car une Eurométropole qui investit dans la mobilité durable est une Eurométropole qui prépare l'avenir » se réjouit Pia Imbs, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg.

À PROPOS DES PORTS DE STRASBOURG

2^e port fluvial de France, 1^{ère} gare fret d'Alsace, véritable plate-forme multimodale de transports, les Ports de Strasbourg représentent chaque année 7 millions de tonnes de trafic massifié de marchandises - fluvial et ferroviaire - et plus de 300 000 manutentions pour le trafic conteneurs.

Les Ports de Strasbourg sont au cœur des enjeux de transitions du territoire. Ils sont un **acteur majeur pour la massification des flux de marchandises** au niveau local et national et pour le report modal vers les transports ferroviaires et fluviaux, moins émetteurs. Ils jouent ainsi le rôle de façade maritime de l'Est de la France.

Ils sont aussi au cœur des enjeux de **décarbonation**, notamment au travers d'une démarche d'écologie industrielle, opérationnelle depuis près de 10 ans, et d'un réseau de chaleur de récupération actif depuis 2021.

Les Ports de Strasbourg allient développement économique et transition écologique. Ce sont ainsi 500 entreprises et plus de 10 000 emplois directs sur les différents sites des ports dans le Bas-Rhin (de Marckolsheim à Lauterbourg). Les Ports de Strasbourg disposent de deux filiales qui participent au dynamisme économique du territoire :

- Rhine Europe Terminals qui gère les terminaux conteneurs ;
- Batorama qui propose des circuits touristiques en bateau et représente la 1^{ère} attraction touristique payante de la région.

Site internet : www.strasbourg.port.fr/ - Les offres d'emploi [ICI](#).

À PROPOS DE L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

Composée de 33 communes et de plus de 505 900 habitant·es, l'Eurométropole de Strasbourg compte parmi les métropoles créées dans le cadre de la loi MAPTAM (modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles). La collectivité bénéficie du statut d'Eurométropole ce qui renforce son rôle et sa "place particulière" à l'échelle internationale. L'Eurométropole de Strasbourg dispose de compétences particulières parmi lesquelles des compétences en matière d'aménagement de l'espace métropolitain dont :

- **l'urbanisme opérationnel, le Plan Local d'Urbanisme et les réserves foncières**
- **les réseaux de télécommunications et l'aménagement numérique**
- **de grands projets de transport accompagnés d'une politique volontariste d'accompagnement au changement de comportement pour une révolution des mobilités sur son territoire.**

Contacts presse :

Ports de Strasbourg : pas@strasbourg.port.fr – Tél. 03 88 21 74 13

Eurométropole de Strasbourg : Clémence Leclerc clemence.leclerc@strasbourg.eu – Tél. 06 70 65 59 58